



Vendredi 17 avril 2026

Lettre d'information bimensuelle n°96

La lettre de la sénatrice

Madame, Monsieur, Chers (ères) Elus (es),

Malgré une trêve aussi fragile qu'incertaine entre Washington et Téhéran, le trafic mondial reste fortement perturbé dans le détroit d'Ormuz. Une fois encore, des décisions prises à des milliers de kilomètres de nos territoires, nourries par des logiques de puissance et de domination économique, plongent les populations civiles du Moyen-Orient dans l'instabilité et font peser de lourdes conséquences sur notre quotidien.

Car ce sont bien les Françaises et les Français qui en paient le prix. À la pompe comme sur les factures de gaz, les tarifs s'envolent. Et derrière ces hausses, une réalité sociale brutale, celles et ceux qui n'ont pas d'alternative à la voiture pour aller travailler, vivre ou se soigner sont les premiers frappés. Pendant ce temps, les grands groupes énergétiques continuent d'engranger des profits colossaux, illustrant un déséquilibre devenu insoutenable.

Cette crise remet au cœur du débat la question essentielle de notre souveraineté énergétique. Elle souligne aussi l'urgence d'accélérer l'électrification de nos usages et de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles.

Face à cette situation, les choix du Gouvernement interrogent profondément. Plutôt que d'agir immédiatement pour protéger le pouvoir d'achat en bloquant les prix de l'énergie, la majorité présidentielle préfère engager des débats sur la remise en cause

des acquis sociaux fondamentaux. La volonté de s'attaquer au 1er mai, sans véritable débat parlementaire, ou encore d'évoquer les arrêts maladie, témoignent d'une méconnaissance profonde des réalités vécues par des millions de nos concitoyens. Dans le même temps, l'évasion fiscale des plus riches continue de priver notre pays de ressources indispensables au fonctionnement de nos services publics.

C'est dans ce contexte que mon groupe parlementaire CRCE-K a déposé une proposition de loi visant à bloquer temporairement les prix des carburants et du gaz en période de crise, à encadrer les marges des acteurs du secteur énergétique et à abaisser la TVA sur ces produits essentiels. Une mesure de justice immédiate, concrète, pour redonner de l'air à celles et ceux qui subissent de plein fouet la flambée des prix.

Au Sénat, l'actualité parlementaire a d'ailleurs été particulièrement dense ces deux dernières semaines. Des débats sur la proposition de loi sur la gouvernance de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), au projet de loi-cadre relatif au développement des transports, dont le vote solennel le 28 avril prochain fera l'objet d'une prochaine lettre d'information, en passant par des textes sociétaux importants comme la proposition de loi visant à mettre fin au devoir conjugal.

Dans ce monde instable, notre responsabilité est de proposer et d'anticiper. C'est le sens de mon engagement quotidien, au Sénat comme sur le terrain.

Très chaleureusement,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT

**Question d'actualité au
Gouvernement - accès aux services
publics et fracture numérique**



Ce mercredi 15 avril, j'ai interrogé, le Ministre délégué aux Comptes publics sur la dématérialisation croissante des services publics qui fragilise l'accès aux droits pour de nombreux citoyens.

Le rapport 2025 de la Défenseure des droits alerte clairement : Moins d'un usager sur deux parvient à effectuer seul ses démarches administratives en ligne.

Dans les territoires ruraux où la dépendance à la voiture est aggravée par l'augmentation des prix des carburants, les obstacles s'accumulent avec la disparition des services publics de proximité, la diminution du nombre de conseillers numériques dans les maisons France Services, la fermeture des guichets y compris dans les gares.

[Retrouvez ma question et la réponse du ministre](#)

GEMAPI : face à l'urgence climatique, des réponses encore insuffisantes



Le 7 avril, le Sénat a examiné la proposition de loi portant une gouvernance claire, juste et solidaire pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Si ce texte comporte des avancées utiles, telle que le renforcement du rôle des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB), la création de mécanismes de solidarité entre territoires et l'amélioration de la lisibilité budgétaire, il ne répond pas à la question essentielle du financement global de cette compétence.

Portant la voix du groupe CRCE-K, j'ai alerté sur les limites du texte qui nous est soumis et justifié notre choix de l'abstention. Non pour nier les avancées du texte, mais pour refuser de cautionner une réponse incomplète à un enjeu qui relève de la solidarité nationale.

[Lire la suite](#)

Projet de loi-cadre sur les transports: un texte encore loin des attentes des usagers



L'examen du projet de loi-cadre sur les transports au Sénat touche à sa fin, avec un vote solennel prévu le 28 avril. Après plusieurs jours de débats nourris, parfois vifs, certains progrès ont été actés. Mais, dans son ensemble, le texte reste très en deçà des enjeux sociaux, territoriaux et écologiques que posent les mobilités aujourd'hui.

Lors des débats, nous avons défendu avec mon groupe CRCE-K le droit à la mobilité pour toutes et tous qui devrait être au cœur de cette loi. Or, force est de constater que nous en sommes loin. Nous regrettons d'abord une loi de programmation trop incertaine, dont les ambitions semblent suspendues aux arbitrages budgétaires. Les besoins sont pourtant connus, le Conseil d'orientation des infrastructures évoque 220 milliards d'euros sur dix ans. Mais le gouvernement refuse d'assumer un véritable engagement financier de l'État. Faire peser l'effort sur les usagers, ou attendre hypothétiquement les recettes des concessions autoroutières à partir de 2032, n'est pas une solution.

[lire la suite](#)

Soutien et défense des CESER



Mardi 14 avril, j'ai interrogé le Gouvernement, lors de la séance de questions orales, sur l'avenir des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER).

Composés de représentants des employeurs, des salariés, du monde associatif et universitaire, les CESER permettent d'éclairer la décision publique par l'expertise et le dialogue sur des enjeux majeurs : mobilités, accès à l'enseignement supérieur, gestion de l'eau, transitions écologique et industrielle, ou encore développement de l'intelligence artificielle.

Or, le texte issu de la Commission mixte paritaire relatif à la simplification de la vie économique prévoit de rendre les CESER facultatifs. Outre un risque d'inégalités entre les régions, affaiblir ces instances reviendrait à réduire la place de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques, au moment même où son implication est indispensable.

J'ai demandé au Gouvernement non seulement de préserver les CESER, mais aussi d'engager une réflexion ambitieuse visant à conforter et renforcer leurs missions dans le cadre de la future loi de décentralisation.

[Retrouvez ma question orale](#)

Proposition de loi relative à la suppression du “devoir conjugal”



Je suis intervenue au Sénat dans le cadre de l'examen de la proposition de loi visant à mettre fin à l'existence implicite du "devoir conjugal" dans notre droit civil.

Ce texte s'inscrit dans le prolongement de la décision rendue par la Cour européenne des droits de l'homme en janvier 2025, rappelant les engagements de la France en matière de respect des libertés fondamentales et du consentement.

Il vise à mettre un terme à une ambiguïté juridique persistante, qui a pu conduire, dans certaines décisions, à considérer le refus de relations sexuelles au sein du mariage comme une faute civile.

Au nom du groupe CRCE-K, j'ai rappelé notre attachement au principe fondamental du consentement. Le mariage ne saurait créer une quelconque obligation en matière de relations sexuelles, ni conférer un droit sur le corps de l'autre.

[Lire la suite](#)

Le Club Ados de Trélissac en visite au Sénat



J'ai eu le plaisir d'accueillir, début avril, au Sénat les jeunes du club ados de Trélassac pour une visite riche en découvertes et en échanges.

Curieux et attentifs, ces jeunes citoyens ont pu découvrir le fonctionnement de nos institutions, mieux comprendre le rôle du Sénat et poser de nombreuses questions sur la vie publique.

Merci à eux pour leur enthousiasme communicatif, et à leurs encadrants pour leur engagement auprès de la jeunesse.

CIRCONSCRIPTION

Courrier cosigné au ministre de la ruralité - plafonnement prix à la

pompe et GNR

Avec mes collègues Sébastien Peytavie et Serge Mérillou, nous avons interpellé début avril, Michel Fournier, Ministre délégué chargé de la Ruralité, sur les conséquences de la crise au Moyen-Orient sur nos territoires ruraux.

La hausse des prix du carburant pèse lourdement sur les ménages pour qui le déplacement en voiture est indispensable pour travailler, déposer les enfants à l'école etc. Mais les conséquences sont également subies de plein fouet par les agriculteurs dont l'explosion du coût du GNR menace la pérennité des exploitations agricoles.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Sébastien PEYTAVIE - Député de Dordogne
Marie-Claude VARAILLAS - Sénatrice de la Dordogne
Serge MERILLOU - Sénateur de la Dordogne

Monsieur Michel Fournier
Ministre délégué chargé de la Ruralité

PARIS, LE 01/04/26

Monsieur le Ministre,

L'intensification de la crise au Moyen-Orient et ses répercussions sur les marchés de l'énergie frappent aujourd'hui de plein fouet nos territoires ruraux. Par le présent courrier, nous souhaitons vous alerter collectivement sur les conséquences directes de cette instabilité, qui fragilise profondément nos territoires.

Partout en Dordogne et plus largement dans les zones rurales, la hausse rapide des prix du carburant pèse lourdement sur le quotidien de nos concitoyens. Dans des territoires où la voiture est indispensable à la vie quotidienne, cette flambée des prix à la pompe met en difficulté des milliers de ménages. Aller travailler, accompagner ses enfants à l'école, accéder aux services publics ou simplement faire ses courses devient de plus en plus coûteux. De nombreuses familles sont désormais contraintes de faire des arbitrages sur des dépenses essentielles pour faire face à cette hausse brutale.

Cette situation, déjà préoccupante pour les consommateurs, devient critique pour le monde agricole. Nos agriculteurs, qui dépendent directement du gazole non routier (GNR) pour faire fonctionner leurs exploitations, subissent de plein fouet cette explosion des coûts. Et cela intervient au pire moment : à l'approche des semis, des épandages et des fenaisons. Travailler la terre est en passe de devenir un luxe et la pérennité de nombreuses fermes est aujourd'hui directement menacée.

Dans ce contexte, les réponses apportées par le Gouvernement apparaissent largement insuffisantes au regard de l'ampleur de la crise. L'exonération du droit d'accise sur le GNR, représentant un coût de 14 millions d'euros et une baisse d'environ 4 centimes par litre, demeure très en deçà des besoins réels des exploitations agricoles.

Par ailleurs, si des mesures ciblées ont été annoncées pour certains secteurs directement touchés, comme les transporteurs routiers ou les pêcheurs, d'autres acteurs essentiels de nos territoires restent les grands oubliés. C'est notamment le cas des professionnels de santé de proximité, tels que les infirmiers et les aides à domicile, ainsi que, plus largement, de l'ensemble du monde rural, qui ne bénéficie aujourd'hui d'aucun soutien à la hauteur des difficultés rencontrées.

De plus, nous ne pouvons que constater que certains acteurs économiques tirent profit de la situation. Le groupe TotalEnergies bénéficie directement de la hausse des prix du pétrole : le groupe a même spéculé sur la guerre en Iran pour empocher 1 milliard de dollars en un mois sur le dos des concitoyens.

Nous considérons que TotalEnergies ne peut pas continuer à profiter de la situation sans prendre sa part de responsabilité. Il est urgent d'encadrer les marges de ces entreprises et d'instaurer un plafonnement du prix du GNR afin de protéger les agriculteurs des fluctuations excessives du marché. De la même façon, nous demandons le blocage des prix du carburant à la pompe afin de protéger le pouvoir d'achat des ménages qui n'ont d'autres options que de prendre leurs véhicules.

La crise actuelle n'est pas un épisode passager. Elle révèle au contraire nos dépendances structurelles et l'urgence d'agir.

Au regard de ces éléments, nous attendons du Gouvernement et de votre part des réponses immédiates et à la hauteur de la situation, tant l'urgence est aujourd'hui manifeste pour la ruralité et le monde agricole.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Sébastien PEYTAVIE
Marie-Claude VARAILLAS
Serge MERILLOU

Rencontre avec le nouveau directeur de cabinet de la préfète de la Dordogne

J'ai eu le plaisir de rencontrer récemment M. Robin ARMAND, nommé sous-préfet et directeur de cabinet de la préfète de la Dordogne par décret du 18 février 2026.

Ce premier échange, à la fois cordial et constructif, a permis d'évoquer les grands enjeux du département, en particulier en matière de sécurité, de gestion des crises et de coordination de l'action de l'État. Nous avons également abordé les relations entre les services de l'État, les élus locaux et les parlementaires, dans un esprit de dialogue et d'efficacité au service des habitants.

Je me réjouis de cette prise de contact et resterai pleinement mobilisée pour entretenir un dialogue constructif avec les services de l'État, au bénéfice de notre territoire.

Commémoration à Fanlac



Nous nous sommes retrouvés samedi 4 avril, comme chaque année, au Mémorial du Sablou, en présence des élus, dont le nouveau maire de la commune Christophe REYNAUD, des associations, des amis et camarades pour honorer la mémoire de ces 320 français prisonniers retenus dans le camp du Sablou durant l'année 1940, époque où notre pays et notre République ont vacillé dans la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Ils étaient élus, ouvriers, paysans, cheminots, enseignants, mineurs, employés de la poste, antifascistes, communistes, syndicalistes, tziganes enfermés ici par les gouvernements de Daladier et du Maréchal Pétain.

Se souvenir des internés du Sablou ce n'est pas seulement regarder le passé. C'est interroger notre présent. Leur exemple nous rappelle que la démocratie et la solidarité ne sont jamais acquises. Elles se défendent chaque jour dans les choix que nous faisons, dans les valeurs que nous portons.

Fidélité à ces résistants qui nous rappellent une vérité essentielle. Même dans les périodes les plus sombres, il existe des lumières. Merci à eux. Ne les oublions jamais.

Tribune de Solidarité avec CUBA

J'ai cosigné une tribune pour alerter sur la situation dramatique que traverse Cuba.

Le pays subit une crise économique et énergétique majeure, aggravée par l'interruption des livraisons de pétrole vénézuélien et le durcissement des sanctions américaines, notamment sous l'impulsion de Donald Trump. Ces mesures visent explicitement à accentuer la pression sur l'île, avec des conséquences déjà visibles : coupures d'électricité, pénuries alimentaires et médicales, ralentissement des services publics essentiels.

La France et l'Union Européenne doivent agir contre l'asphyxie du peuple de Cuba. Face à cette situation, il est urgent de rappeler que seul le respect du droit international, de la paix et de la souveraineté des peuples peut ouvrir une perspective d'avenir.

TRIBUNE DE SOLIDARITÉ AVEC CUBA

Paris le 27 mars 2026

Face à une crise économique sans précédent depuis sa révolution en janvier 1959, le peuple cubain a besoin plus que jamais de notre solidarité.

Depuis plus de deux mois, Cuba et son peuple font face à une crise économique sans précédent. L'interruption des livraisons de pétrole en provenance du Venezuela, principal fournisseur de La Havane, suivie des menaces du président Donald Trump de sanctionner tout pays qui enverrait du pétrole à Cuba concourt à une volonté d'asphyxie de ses 9 millions d'habitants, sous embargo étasunien depuis 1962. L'arme des sanctions, montée à son cran maximal, devrait selon Donald Trump lui permettre d'économiser une intervention militarisée et attiser le mécontentement de la population.

Les conséquences sont dramatiques. Les coupures d'électricité sont quotidiennes et de plus en plus longues. Écoles, universités, hôpitaux fonctionnent au ralenti. Les pénuries alimentaires, de médicaments et d'autres produits de première nécessité qui en découlent attisent la frustration des Cubains. Les secteurs clés que sont le tourisme, l'extraction du nickel, l'agriculture et la production de tabac sont frappés de plein fouet par les restrictions énergétiques. Par ailleurs, le président Trump a fait pression avec un certain succès sur les pays ayant recruté des médecins cubains.

Comme au Venezuela, en Palestine ou en Iran, ce n'est nullement la démocratie pour les peuples de ces pays qui est visée. Ce qui est en jeu, c'est la volonté d'élargir un impérialisme prédateur des ressources naturelles, de consolider un système néocolonial et de poursuivre l'avancée idéologique de l'extrême-droite sur le plan mondial. Alors que 80 % de l'économie de l'île reposait encore il y a peu sur un système planifié et centralisé de production par des entreprises d'État, la crise a poussé le gouvernement à s'ouvrir davantage au secteur privé et à adopter un décret établissant un cadre juridique pour créer des entreprises mixtes entre entités étatiques et acteurs privés, une première sur l'île.

Cuba doit aussi faire face à une dégradation de ses soutiens diplomatiques. L'île est lâchée par certains pays latino-américains comme le Costa-Rica, dont le ministre des Affaires étrangères a annoncé, le 18 mars dernier, la fermeture de son ambassade à Cuba à l'image d'un autre allié de l'administration Trump dans la région, l'Équateur, qui a expulsé début mars l'ambassadeur de Cuba à Quito, ainsi que l'ensemble de la mission diplomatique. Deux pays qui font partie d'une alliance de pays latino-américains en soutien au président étasunien.

Le robinet des carburants coupé, Cuba est en voie de paralysie. Si les déclarations de soutien aux autorités sont nombreuses, brésilienne, chinoise, espagnole, mexicaine, russe, vietnamienne, aucune n'est assortie de livraisons pétrolières. Seule parvient à Cuba une aide

humanitaire mexicaine, européenne, espagnole en particulier, comme la Flottille Nuestra América. La France n'est pas en reste où la solidarité s'organise fortement, mobilisant organisations politiques, syndicales et associatives telle que le Secours Populaire Français.

Cette situation qui prend tout un peuple en otage est intolérable !

La France et l'Union Européenne doivent agir contre l'asphyxie du peuple de Cuba !

La France qui soutient depuis 1992, au Nations Unies, la résolution présentée par Cuba demandant la levée de l'embargo étasunien qui affecte la situation économique et sociale du pays, ne peut rester indifférente à cette nouvelle situation. Elle a su aider en janvier 2025 au refinancement de sa dette avec le Club de Paris et envoyer vingt-sept tonnes de matériel après le passage de l'ouragan Melissa en octobre dernier. Elle a fait appel à des médecins cubains pour ses territoires en Caraïbe, lors de la crise du Covid. Elle doit donc renouer avec une telle collaboration notamment, par l'envoi d'une aide humanitaire conséquente, des accords de coopération bilatéraux plus nombreux et la sécurisation de possibles investissements d'entreprises françaises.

Elle doit le faire en y associant l'Union européenne qui doit œuvrer à la recherche de solutions diplomatiques aux guerres et conflits qui se multiplient dans le monde depuis ces dernières années.

Seul le respect du Droit international, la Paix et la Souveraineté des peuples peuvent redonner espoir en l'avenir.

Nous invitons les Françaises et les Français, le mouvement social et syndical, les partis politiques, les collectivités territoriales, à exprimer concrètement leur solidarité avec le peuple cubain, et à appuyer comme relayer cet appel, en s'organisant partout en France dans ce sens.

**Dernières propositions de loi et de résolution
du groupe CRCE-K : [ici](#)**

24000 Périgueux
mc.varaillas@senat.fr
06-33-36-06-85

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varaillas.

[Se désinscrire](#)

